

Comment voter valablement

(Source : Affiche du Service Public Fédéral Intérieur www.elections.fgov.be)



Voter VALABLEMENT = toujours rester DANS LE MÊME PARTI !

1. Vous votez pour un parti

= une petite boule rouge sous le nom d'un parti

ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE WALLONNE

1 SIGLE
2
3
4
5
6
7

2 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

3 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

4 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

5 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6

6 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

7 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

VOTE VALABLE

2. Vous votez pour un ou plusieurs candidat(s) /suppléant(s) d'un parti

= une petite boule rouge à côté du nom d'un candidat/suppléant
= plusieurs petites boules rouges à côté des noms de candidat(s)/suppléant(s)

ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE WALLONNE

1 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

2 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

3 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

4 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

5 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6

6 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

7 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

VOTE VALABLE

3. Vous votez pour un parti ET pour un ou plusieurs candidat(s)/suppléant(s) de ce parti

= une petite boule rouge sous le nom d'un parti ET une ou plusieurs petite(s) boule(s) rouge(s) à côté du (des) nom(s) de candidat(s)/suppléant(s)

Attention : Le vote pour le parti ne compte plus. Seuls les votes pour un ou plusieurs candidats comptent.

ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE WALLONNE

1 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

2 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

3 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

4 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

5 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6

6 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

7 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

VOTE VALABLE

Ce que vous ne pouvez PAS faire :

= voter pour plusieurs partis
= voter pour un ou plusieurs candidats et/ou suppléants de plusieurs partis

= VOTE NUL

VOTE NUL

1 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

2 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

3 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

4 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6
7

5 SIGLE
1 (*)
2
3
4
5
6

6 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

7 SUPPLÉANTS
1
2
3
4
5
6

Informations du Service Public Fédéral Intérieur :

www.elections.fgov.be



Comment voter valablement

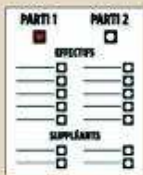
Source : <http://blog.lesoir.be/sagabelgica/2007/05/29/papier-ou-electronique-le-vote-repond-a-des-regles-tres-precises-voici-un-mode-demploi-pour-vous-exprimer-valablement/>

Comment voter ?

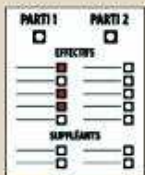
LE SCIR - 2006/07

Sur papier

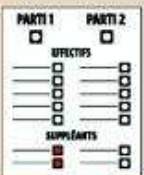
Votes valables



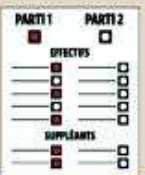
Case de tête



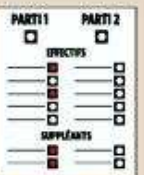
Préférence pour un ou des effectifs



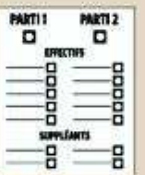
Préférence pour un ou des suppléants



Case de tête et préférence pour un ou des effectifs
Si vous votez en case tête et, aussi, pour un (ou des) effectif(s), le vote est considéré comme valable mais on ne tient compte que du (des) vote(s) préférentiel(s).
Idem pour un (ou des) suppléants.

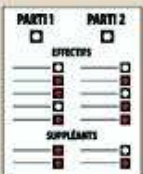


Préférence pour un ou des effectifs et un ou des suppléants




Vote blanc


Votes non valables



Panachage sur plusieurs listes




Commentaire ajouté sur le bulletin, bulletin endommagé

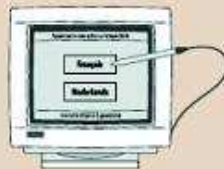


Autre document que le bulletin reçu


À l'écran




1 L'électeur reçoit du bureau de vote une carte magnétique. Pour commencer le vote, introduire la carte dans la machine.




2 Cas particuliers : à Bruxelles, dans les communes à facilités et dans les cantons germanophones, l'écran propose d'abord à l'électeur de choisir la langue dans laquelle il veut que la machine s'exprime.



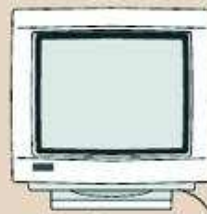
3 L'électeur est sollicité deux fois – pour la Chambre et le Sénat. Pour chaque scrutin, l'écran fait apparaître le nom de tous les partis candidats. Sur cette liste, une case est réservée au vote blanc. Si vous optez pour un parti, vous devez pointer avec le crayon magnétique.




4 L'écran affiche alors la liste des candidats du parti choisi. À ce stade, l'électeur peut encore retourner une étape en arrière, à la liste de tous les partis candidats. Pour le vote, les possibilités (tête de liste, un ou plusieurs votes de préférence) sont les mêmes que celles du vote sur papier (lire par ailleurs, donc). Quand l'électeur a exprimé tous ses choix, il pointe la case pour valider ou annuler son choix. S'il valide son choix, la machine passe à l'élection suivante. Après avoir voté, il est possible de révisualiser ses choix en réintroduisant la carte dans le lecteur, mais en aucune manière il n'est possible de le modifier.




Ordinateur



Ecran



Carte magnétique



Crayon magnétique